



Donnenheim Info



Bulletin d'information communale

NOVEMBRE 2020

Tel. et répondeur : 09.62.51.07.08

Fax : 03.88.51.23.25

Courriel : mairie.donnenheim@orange.fr

Site : <http://www.donnenheim.fr>

LE MOT DU MAIRE

Chers habitants de Donnenheim,

Voilà que nous arrivons tout doucement à la fin de cette année 2020 qui aura été, sur tous les plans, bien spéciale. Depuis son installation, votre équipe municipale n'a pas chômé. Vous verrez dans cette lettre que nous avons abordé de nombreux sujets. C'est le fruit d'un travail d'équipe ou chacun a pu s'exprimer selon ses sensibilités. Le projet le plus important que nous aurons à mener dans les mois à venir sera la réfection de la route principale RD 758. Cela nous donnera l'occasion d'aborder la sécurité mais aussi de nouveaux souhaits d'aménagement pour les 2 roues, pour les piétons, ou pour les espaces verts. Nous vous communiquerons prochainement une première ébauche de cet aménagement. Par ailleurs les travaux de viabilisation d'un nouveau lotissement privé ont démarré au centre du village, les constructions vont suivre. Un 2^e projet privé aboutira prochainement et permettra également de nouvelles constructions dans le vieux village.

L'année 2020 nous aura privé de beaucoup de moments festifs. Nos associations n'ont pas pu poursuivre leurs activités. J'espère que l'année à venir nous permettra d'organiser à nouveau quelques manifestations. En attendant, restez vigilants et poursuivez les gestes barrières pour vous protéger et surtout protéger les plus vulnérables contre le danger toujours présent du coronavirus.

Je vous souhaite, et ce malgré le contexte, de passer de belles fêtes de fin d'année.

Portez vous bien !

Stéphane SCHISSELE

1) Budget 2020 :

Investissements 2020 :

Après un investissement très important en 2019 (atelier communal), l'année 2020 restera plus modérée.

Prévisions actuelles :

Achat d'un terrain pour avoir une réserve foncière à l'arrière du cimetière :	18 200 €
Remplacement matériel informatique obsolète :	3 000 €
Remplacement tondeuse tractée :	2 000 €

Taux d'imposition 2020

Lors de la séance du conseil municipal du 29 juin 2020, les conseillers ont acté le fait de ne pas augmenter les taux d'impositions communales. Ces taux restent donc identiques à ce qu'ils étaient en 2019 à savoir :

Taxe foncière sur les propriétés bâties :	5,60 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	28,01 %

2.2 Commission bâtiment, cimetière et sécurité :

La commission bâtiment, cimetière et sécurité se compose des conseillers François DEBEIRE – Céline DELAMARE - Thomas GILLIG - Frédéric HERTZOG – Dominique MAETZ — Nicolas RITLENG – Stéphane SCHISSELE. Pour la première réunion de cette commission le 17/10/2020, l'ensemble du conseil municipal a été convié. L'objectif de la matinée était de faire un état des lieux du patrimoine bâti de la commune. Pour faire les bons choix et fixer les priorités pour les années à venir, l'équipe doit impérativement connaître l'état de ce patrimoine. La visite a démarré par l'église et son grenier qui nous a dévoilé sa magnifique charpente ainsi que son clocher typique. Ensuite l'équipe s'est dirigée vers le nouvel et l'ancien atelier communal. Enfin le dernier point du parcours était la salle polyvalente et des différents espaces.



La matinée s'est terminée par une réflexion commune sur les priorités de travaux à établir pour le court, moyen et long terme.



Parmi les urgences nous avons relevé :

- La nécessité de revoir les pignons de façades de la salle polyvalente côté OUEST. L'eau s'y infiltre depuis quelques années et les poutres de charpente au niveau de l'issue de secours sont à remplacer.
- La nécessité de traiter un problème d'infiltration d'eau au sous-sol du bâtiment bibliothèque et logement communal, ce point remet en cause la pérennité du bâtiment.
- Aménagement de l'atelier communal qui dans l'état actuel n'est ni fonctionnel ni pratique pour l'agent communal.
- Traitement partiel de la charpente bois de l'église.

En ce qui concerne les projets à moyens termes :

- Remplacement de la toiture du bâtiment logement communal
- Salle des fêtes traitement du plafond et des luminaires qui n'ont jamais été rénovés.

Toutes ces actions seront évidemment priorisées et traitées en fonction des moyens financiers de la commune.

Action au cimetière

Samedi 24 octobre, les conseillers municipaux se sont réunis au cimetière afin de remettre en état le gravillonnage. Le nivellement des allées de circulation et des espaces entre les tombes devenait urgent. Grâce à cette action, notre cimetière avait un très bel aspect pour les fêtes de la Toussaint.



12 tonnes de gravillons récupérés à la gravière et répartis sur l'ensemble du cimetière

2.3 Commission Fleurissement :

La commission fleurissement se compose des conseillers Brigitte HASE - Céline DELAMARE - Lionel ENDERLIN - Caroline MORIER - Stéphane SCHISSELE.

L'équipe a souhaité réaliser cette année des plantations d'automne dans les différents bacs de la commune.

3) Rachat d'une parcelle à l'arrière de l'actuel cimetière :

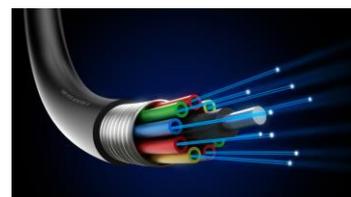
La maison ainsi que le terrain situé juste dans le prolongement du cimetière viennent d'être vendus. La commune a fait valoir son droit de préemption pour acheter une parcelle de terrain de 1,12 are directement à l'arrière du cimetière. Même si dans l'immédiat cette surface n'est pas indispensable, il faut penser à l'avenir. Dans un premier temps le mur d'enceinte restera en place. Une convention a été signée avec la nouvelle propriétaire de la maison afin qu'elle puisse continuer à utiliser la parcelle rachetée par la commune. Le coût de cette acquisition est de 16 800 €.

4) Arrivée de la fibre :

Vous êtes nombreux à nous questionner au sujet de l'arrivée de la fibre dans le village. Depuis quelques jours l'entreprise SMARTFIB travaille pour raccorder Donnenheim. La société a pour objectif de terminer ses travaux d'ici fin de l'année.

Ensuite le groupement inter entreprise ROSACE effectuera la réception des travaux et procèdera à la « recette optique » pour ouvrir rapidement le réseau aux différents opérateurs.

En principe une réunion publique sera organisée dans le cadre de ces travaux pour vous donner toutes les informations nécessaires à l'ouverture des lignes. A ce stade nous n'avons pas encore de précisions quant à la date potentielle de cette réunion.



5) Lotissement en cours de réalisation au centre du village :

PLAN DU PROJET :



Un lotissement privé est en cours de réalisation dans le centre du village à l'emplacement de l'ancienne houblonnière. Les travaux de viabilisation de cette zone ont démarré le mercredi 21 octobre. Le projet comprend 21 lots tels que représentés (en vert). Il sera connecté par une nouvelle voirie (en gris foncé) à la rue des Faisans à l'ouest ainsi qu'à la rue Principale au nord. L'ancien chemin agricole qui existait entre la rue des Faisans et la rue des Oies sera déplacé plus au SUD entre le nouveau lotissement et la houblonnière restante.

Les phases de travaux prévisionnelles :

- Fin de l'année 2020 : pose des réseaux d'assainissement, et d'eau potable et préparation des branchements des différentes parcelles.
- A compter du 15/01/2021, démarrage des travaux de pose des réseaux secs (électricité, courants forts et faibles)
- A compter du 15/02/2021, reprise des travaux de voirie avec l'objectif de réaliser les premiers enrobés début mars 2021.

Le raccordement de l'eau potable et de l'assainissement sur la rue Principale **nécessitera la coupure totale de la RD758 du 14 au 18 décembre 2020.**

Les lignes de courant électrique seront tirées depuis le transformateur situé rue principale en direction de Wingersheim. Les réseaux transiteront dans les trottoirs mais passeront à un moment donné devant l'embranchement de la rue des Faisans sur la rue Principale. Ces travaux perturberont l'entrée et la sortie de la rue des faisans mais l'accès restera possible dans tous les cas.

6) Bien vivre ensemble, tous responsables...

Notre qualité de vie repose sur le respect des règles de vie collectives :

- Entretien des trottoirs et des caniveaux :

Chaque riverain est tenu de balayer et d'entretenir les trottoirs et caniveaux le long de sa propriété de façon régulière. Le désherbage des caniveaux assure l'écoulement des eaux de pluie et prévient l'aquaplaning qui peut être un facteur d'accident pour les automobilistes et cyclistes.

De même les haies qui débordent sur le domaine public doivent être taillées pour faciliter la circulation des piétons sur les trottoirs. Après toute opération de taille et de nettoyage les déchets verts devront être ramassés et évacués à la déchetterie.

- Brûlage des déchets :

L'article 84 du règlement sanitaire départemental stipule "Le brûlage à l'air libre des déchets verts et des ordures ménagères est interdit ". Cette pratique est non seulement polluante, mais peut présenter un danger pour la santé. Les déchets doivent être triés et /ou apportés en déchetterie. Le non-respect de la réglementation constitue un délit passible d'une amende qui peut aller jusqu'à 75 000 € et d'une peine de 2 ans d'emprisonnement, selon la toxicité des produits brûlés.

- Déjections canines :

Un propriétaire de chien est responsable de son animal devant la loi. Il doit donc s'assurer que celui-ci ne cause pas de désagréments. Il faut aussi systématiquement ramasser les déjections canines lors des promenades et l'animal doit être gardé en laisse. Nous vous rappelons qu'il est possible de récupérer gratuitement à la Mairie, des sachets pour déjections canines.

7) Insolite... travaux à l'église Saint Bernard :

Le conseil de fabrique de Donnenheim a en charge l'entretien de l'intérieur de l'église Saint Bernard située au cœur du village. A partir de ce mercredi 18/11 démarreront des travaux de restauration de l'autel dédié à Saint Joseph. Les travaux sont menés par 2 artisans locaux ; M. Raphael FAESSEL artisans de Dimbsthal pour les parties en bois sculptés <https://www.facebook.com/atelierfaessel/> et M. Thierry HERR artisans de Mittelhausen pour la restauration complète de l'autel des peintures et des dorures <http://www.thierryherr.fr/> . Nous vous invitons à passer à l'église pour voir de près le travail de ces artisans qui seront au passage ravis de vous expliquer la technique car ce sont des passionnés.

Ces travaux sont totalement financés par le conseil de fabrique qui peut faire ces travaux grâce aux dons versés par les habitants du village mais aussi par des sympathisants externes au village. Le bénéfice des fêtes paroissiales y contribue également.



Communauté d'Agglomération de Haguenau

Retour sur l'année 2020

Éditorial

Madame, Monsieur

Une grande partie de cette année 2020 aura été marquée par la pandémie de coronavirus qui a touché durement nos familles et nos institutions avec ses conséquences sanitaires, psychologiques, financières et socio-économiques qui mettent à mal notre pays.

Dans ce contexte, notre Communauté d'Agglomération, avec les élus de nos communes, joue un rôle moteur en proposant des aides financières, des moyens matériels, des outils de communication, des conseils pour aider nos acteurs économiques.

Avec pragmatisme et réalisme, nous adaptons notre projet de territoire pour

faire face à cette crise majeure, pour créer de la valeur afin de consolider les atouts d'un cadre de vie attractif et développer notre bassin d'emploi.

Depuis 4 ans, nous avons démontré que l'agglomération et les communes se renforcent mutuellement.

Vous pouvez compter sur une agglomération en ordre de marche, une administration au travail et des élus qui continuent à prendre des décisions dans l'intérêt général des habitants de nos communes.

Je vous souhaite bon courage et confiance en l'avenir. Bonne année 2021.

Claude Storni
Président de la CAH



L'année 2020 en quelques mots

- À la suite des élections, les nouveaux conseillers communautaires ont été installés au mois de juillet.
- Pour surmonter la crise, la CAH déploie des aides aux entreprises, notamment le **fonds résistance** qui les aide à préserver leur trésorerie.
- Le déploiement de la fibre optique se poursuit. L'investissement de la CAH (175 € par abonné) permettra à tous de profiter d'une connexion numérique d'ici fin 2021.
- Pratique ! Avec leur badge, tous les habitants de la CAH peuvent désormais accéder librement aux 7 déchèteries du territoire.

La CAH à votre service au quotidien

La CAH et ses 36 communes développent depuis 2017 de nouveaux services aux habitants et aux entreprises, dans une logique d'efficacité et de mutualisation des moyens. La CAH intervient dans les domaines suivants :

- **Développement économique et aménagement du territoire** (accueil des entreprises, gestion des zones d'activités, promotion du tourisme, déploiement du Très Haut Débit, organisation de la mobilité...)
- **Cadre de vie et environnement** (collecte et traitement des déchets ménagers, pistes cyclables, mise en accessibilité, initiatives en faveur des énergies renouvelables, eau et assainissement...)
- **Équipements** (relais assistants maternels, écoles intercommunales, périscolaires, observatoire de la culture, lecture publique...)
- **Sécurité et solidarité** (politique de la ville, accueil des gens du voyage, sécurité routière, fourrières automobile et pour animaux...)

Par ailleurs, la CAH est aux côtés des communes pour que les exigences de solidarité soient prises en compte et pour que nos concitoyens puissent bénéficier, surtout dans cette période difficile, de prestations optimales (par exemple, dans le domaine du périscolaire ou des transports).

Communes et CAH avancent ensemble !

Toutes les décisions de la CAH sont prises par le Conseil d'Agglomération qui compte 75 élus dont 1 président, 15 vice-présidents et 3 conseillers communautaires délégués.

Le Bureau assure la continuité du travail entre les séances du Conseil et propose les grandes orientations politiques.

Les Commissions sont composées de conseillers communautaires et municipaux. Ils forment des groupes de travail thématiques qui construisent les projets et en étudient la faisabilité.



L'Assemblée des 36 Conseils municipaux et la Conférence des maires sont d'autres temps d'échanges pour nourrir le dialogue entre les communes et la CAH.



- 114 nouvelles places de périscolaire ont été créées pour la rentrée de septembre 2020. Depuis la création de la CAH en 2017, l'offre d'accueil a augmenté de 36 % pour répondre aux besoins des familles.
- Rénovation de la chaussée et des trottoirs, nouveau giratoire... La traversée de Neubourg est désormais réaménagée et sécurisée.
- **Passport pour la lecture !** Avec un seul abonnement, il est possible d'emprunter des ouvrages dans les collections des 10 bibliothèques et médiathèques de la CAH.

9) La commune de Donnenheim recrute :

La commune de Donnenheim recrute un agent d'entretien communal pour réaliser 20 h de travaux par semaine. Si vous êtes intéressé par ce poste, merci de bien vouloir répondre à l'annonce suivante :



36 communes – 100 000 habitants – 1000 collaborateurs

Recrute par voie contractuelle ou statutaire

Un agent d'entretien polyvalent des espaces verts et des bâtiments publics à temps plein H/F

(mis à disposition des communes de Donnenheim et de Wahlenheim)

Vous aurez pour principales missions :

- Assurer l'entretien et le nettoyage des bâtiments communaux
- Assurer le nettoyage de la voirie communale et des espaces publics
- Assurer l'entretien du cimetière et des espaces verts : tonte, taille, plantations, arrosage, désherbage, débroussaillage ...

Profil recherché :

- Expérience similaire exigée
- Formation souhaitée en espaces verts
- Expérience et connaissances souhaitées dans divers métiers du bâtiment (électricité, menuiserie, maçonnerie...)
- Bonne maîtrise des techniques de taille, de tonte...
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité
- Savoir s'organiser, gérer les priorités et les imprévus
- Faire preuve de dynamisme, de réactivité et de rigueur
- Esprit d'équipe et qualités relationnelles
- Sens de l'initiative et autonomie
- Permis B obligatoire, CACES appréciés
- Bonne condition physique
- Disponibilité

Poste à pourvoir dans les meilleurs délais.

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation), avant le **2 décembre 2020**, à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Haguenau, B.P. 10249, 67504 HAGUENAU CEDEX, ou par courriel à ressources.humaines@agglo-haguenau.fr

Rejoignez la Communauté d'Agglomération de Haguenau, une collectivité jeune, dynamique et innovante, offrant à ses collaborateurs une belle opportunité d'implication dans des projets intercommunaux ambitieux, ainsi que d'intéressantes perspectives de carrière.

10) Nouveau confinement – COVID 19 :

Nous vous communiquons quelques points importants suite à ce nouveau confinement :

- **Soutien aux personnes seules et isolées :**

La commune de Donnernheim a activé un dispositif de soutien aux personnes seules et isolées. Les personnes qui souhaitent de l'aide dans toutes les actions de la vie courante (aide pour l'achat des produits de première nécessité, formalités administratives, service divers...) peuvent contacter le secrétariat de mairie ou nous laisser un message. Nous nous chargerons d'y donner suite rapidement. Les moyens de contacts pour faire ces demandes :
Par mail : mairie.donnenheim@orange.fr / stephane.schissele@agglo-haguenau.fr
ou par téléphone (09 62 51 07 08) pendant les heures d'ouverture du secrétariat :
Lundi de 11 h à 12 h
Mercredi de 17 h à 19 h
Jeudi de 15 h à 17 h

- **Associations :**

Les activités associatives se déroulant d'habitudes dans la salle polyvalente sont interrompues jusqu'à nouvel ordre.

La bibliothèque est fermée au public cependant un service de "click et collecte" est mis en place sur le site de la médiathèque "les triboques".

- **Secrétariat de mairie :**

Le secrétariat de mairie reste ouvert pour l'accueil du public aux horaires habituels. Nous vous demandons de porter un masque dans les locaux de la mairie.

- **Salle des fêtes :**

La location n'est pas possible en ce moment. Nous reverrons la situation début 2021.

- **Collecte des ordures ménagères et déchèteries :**

La collecte est toujours réalisée sans interruption de service. Nous vous rappelons que lorsque vous sortez les bacs de collecte les couvercles doivent être impérativement fermés. Si ce n'est pas le cas le ramassage n'est plus réalisé.

Les 7 déchèteries du territoire sont ouvertes pendant le confinement. Elles sont accessibles aux horaires d'ouverture classiques et sans rendez-vous. Pour vous y rendre, merci de porter un masque et de respecter les gestes barrières. Vous devez également vous munir d'une attestation de déplacement, en cochant la case « *Convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public* »



11) Le mot de votre député :

Un grand merci à vous

Cette année 2020 a été une année difficile, marquée par une crise sanitaire sans précédent et par des actes terroristes. Cette période nous a fortement éprouvé dans notre quotidien.

Je veux ici remercier les citoyens pour leurs actions de solidarité et leur patience et leur courage pendant les confinements, les associations pour leurs présences et leurs soutiens, les entreprises pour leurs implications dans la vie économique très perturbée, les élus de nos communes pour leur réactivité et leur abnégation en soutien aux citoyens, notamment les plus fragiles, les services du Département du Bas-Rhin et de la Région Grand Est pour le déploiement de solutions adaptées, et surtout les services de sécurité et de santé, dont je salue l'action, et le dévouement sans faille !



Des actions concrètes

Avec mon équipe, nous avons été au contact quotidien depuis le début de la crise sanitaire avec tous les acteurs de la 9ème Circonscription du Bas-Rhin. Nous avons été à leurs côtés pour accompagner les solutions de soutien, décidées et votées et qui sont sans commune mesure.

Ces mesures mises en place par le Gouvernement sont destinées à nos commerçants, nos artisans, nos entrepreneurs et nos associations locales. Je suis et serai un relais attentif très présent et toujours disponible pour veiller à des mesures nouvelles d'accompagnement chaque fois que cela sera nécessaire.

L'année 2021 nous mettra face à des situations sociales et économiques difficiles ; nous nous y préparons à travers un plan de relance conséquent sous le signe de la transformation.

Solidarité et fraternité

Plus que jamais, il nous faut nous réapproprier les fondamentaux de notre République : Liberté, Egalité, Fraternité. Nous sommes tous responsables du bien-vivre ensemble : nous avons des devoirs et nous sommes responsables de l'autre et du collectif.

Fêtes de fin d'année

Nous allons devoir être prudent dans nos fêtes familiales et à la Saint Sylvestre. De 2020, je veux retenir ces formidables élans de solidarités ici, sur notre territoire, au niveau national et européen.

Profitez de cette trêve, placée sous le signe de l'Espoir et d'un monde meilleur dont nous serons tous architecte. C'est le message que je vous adresse.

Avec mon équipe, nous serons à vos côtés.

Vincent THIÉBAUT

Député de la 9ème circonscription du Bas-Rhin

vincent.thiebaut@assemblee-nationale.fr

Permanence parlementaire

1 place de Neubourg - 67500 Haguenau

Tél : +33(0) 390 59 38 05



12) Etat civil :

Naissances :

- EL BALI Norah née le 26 octobre 2020 - 4 rue des Cyprés
- DE PEYRECAVE de LAMARQUE Eline née le 1^{er} avril 2020 – 3a rue du Village

Décès :

- Père Louis KUNTZ :

Nous souhaitons rendre un hommage tout particulier dans cette lettre à Père Louis KUNTZ décédé le jeudi 4 juin 2020 à l'âge de 90 ans.

Père Louis est arrivé à Bilwisheim en 1990. Il fut curé de Bilwisheim et Donnenheim puis de Mittelschaeffolsheim et Olwisheim de 1990 à 2005. Il a pris sa retraite en 2005 mais continuait toujours à œuvrer et à sillonner la campagne à chaque fois qu'un prêtre était nécessaire. Unanimement apprécié par l'ensemble de la population, il savait dire les choses avec simplicité et conviction.

C'était également un passionné de la nature car il cultivait de nombreuses variétés de fruits et de légumes et distribuait généreusement les récoltes à de nombreux habitants de nos villages.

Père Louis nous a malheureusement quitté ce 4 juin 2020 suite à une longue et pénible maladie. Nous garderons de ce personnage emblématique à la longue barbe blanche un souvenir ému et reconnaissant. Père Louis, pour tout ce que vous avez apporté à nos villages durant toutes ces années, pour votre bienveillance et votre générosité, soyez-en ici une dernière fois remercié.



- MORIER Henri décédé le 6 septembre 2020 à l'âge de 78 ans.

Mariages :

- REPP Juliette et BINDREIFF Franck le 22 février 2020
- TRAN Domitille et KAPPS Maxime le 29 février 2020
- DEHLINGER Anne et SOK Frédéric le 26 septembre 2020

Grands anniversaires :

Mme Maria Heck 90 ans – Doyenne du village

Maria HECK née WEISS a eu la joie de fêter ses 90 ans le 23 octobre. Elle est la fille de Jean WEISS et Marie Elisabeth DIEBOLT. Sa scolarité se passe à Wingersheim durant la guerre puis se poursuit à Strasbourg. Maria travaille dans l'exploitation agricole familiale jusqu'en 1964 puis se marie en 1966 avec François malheureusement décédé en 2010. De cette union est né en 1967 un fils, Jean François. Maria travaillera au côté de son époux, vendeur en produits alimentaires, jusqu'en 1970. Elle s'occupe également du foyer familial.

La doyenne du village de Donnenheim passe des jours paisibles dans sa maison grâce à l'aide de son fils Jean-François.

Le Maire de Donnenheim, Stéphane SCHISSELE, et son adjoint Thomas GILLIG lui ont présenté les vœux de la commune et lui ont remis un beau panier garni.



Mme et M. KASSEL 80 ans :

Marie et Jean François KASSEL ont eu la joie de fêter tous les 2 leurs 80 ans respectivement le 6 octobre et le 16 septembre.

Le couple s'est marié il y a 52 ans et de cette union sont nés 5 enfants.

François, militaire exerçant dans les transmissions, a fini sa carrière à Haguenau.

Marie quant à elle avait la charge de la gestion du foyer familial.

Le couple s'est installé à Donnenheim dans les années 90. Marie a occupé pendant plusieurs années le poste de responsable de la bibliothèque locale.

Aujourd'hui elle est malheureusement malade, François veille sur elle au quotidien, assurant les achats alimentaires, le passage des aides à domicile et surtout, la confection des repas. Il manie à la perfection les nouvelles technologies, et surfe sans aucunes difficultés sur internet, gardant ainsi un contact étroit avec ses enfants.

Le Maire de Donnenheim Stéphane SCHISSELE et son adjointe Brigitte HASE leurs ont présenté les vœux de la commune tout en remettant au couple un beau panier garni.



13) Agenda :

A ce stade nous avons annulé la fête de Noël des enfants de la commune ainsi que la fête des aînés. Pour autant le Père Noël passera chez nos aînés et nos plus jeunes le samedi 19 décembre. Nous vous tiendrons naturellement au courant de l'évolution de la situation.

Avec un peu d'avance mais d'un autre côté nous ne sommes plus si loin 😊 :

Votre personnel communal, conseillers municipaux, adjoints et maire vous souhaitent :

DE TRES BELLES FETES DE FIN D'ANNEE
PORTEZ VOUS BIEN !!

